La franchise, une opportunité de reconversion professionnelle

Pour ouvrir une franchise sous enseigne, il n’est pas nécessaire de s’y connaître dans le domaine d’activité concerné. Au contraire, la franchise est plus particulièrement propice à la reconversion professionnelle et elle est même considérée comme une opportunité pour changer de métier.

# Changer de métier de manière sécurisée

Vous en avez assez de la monotonie de votre travail ? De ne pas avoir de responsabilités ? Et si vous deveniez entrepreneur ? Un pari risqué que peu de salariés osent. Et pourtant, la franchise s’avère une alternative sécurisée pour devenir son propre patron. Pourquoi ? Et bien tout simplement parce que les réseaux de franchises peuvent vous prouver que le concept mis en place a déjà fait ses preuves et qu’il a déjà permis à des entrepreneurs de réussir. Plus que des prévisions, vous pouvez voir les résultats qui ont été obtenus dans les autres points de vente et calculer votre propre rentabilité. Par ailleurs, savoir que près de 3 franchisés sur 4 sont d’anciens salariés. Alors pourquoi pas vous ?

# Avec la franchise, on repart de zéro

Cela vous fait peur de vous lancer en zone inconnue ? N’ayez crainte, la franchise n’est pas du tout prévue pour exercer un métier déjà acquis. Bien sûr il est préférable que le secteur choisi vous intéresse un minimum pour que vous ayez envie de vous investir. Mais si vous n’avez eu aucune formation préalable ce n’est pas grave. Avec la franchise on repart de zéro, même quand on s’y connaît déjà puisque le but est de travailler de la même manière que le franchiseur. Alors même quand on connaît le métier, on oublie tout, ou presque, et on apprend de nouvelles méthodes de travail.

# Une assistance de A à Z

Avec la franchise vous repartez de zéro, mais ne vous inquiétez pas vous ne serez pas seul. En effet, l’un des avantages de la franchise réside dans l’accompagnement du franchiseur. Que ce soit pour la recherche de vos locaux, pour leur aménagement, ou pour le lancement du point de vente, l’enseigne est à vos côtés pour vous épauler. Mais bien plus que ça, le franchiseur se doit de vous enseigner tout son savoir-faire en termes de méthodes de travail, de management, d’administration, etc. Vous aurez donc toutes les cartes en main pour diriger votre point de vente et vous profitez d’un savoir-faire issu de plusieurs années d’expérience.

# Les franchiseurs préfèrent les novices

Non, si les franchiseurs sont plus sensibles aux novices du secteur ce n’est pas pour vous entourlouper ou pour avoir à leur disposition des personnes plus sujettes à des abus de faiblesses. C’est simplement parce que par expérience, les personnes qui n’exercent pas le métier relatif à la franchise sont celles qui apprennent le mieux et qui appliquent à la lettre toutes les recommandations faites en relation avec le concept. En effet, les personnes expérimentées ont souvent du mal à se faire imposer des méthodes de travail qu’elles n’ont pas l’habitude de pratiquer. Pourtant, le succès du concept de la franchise en question repose aussi sur des savoir-faire bien précis.